



Remboursement abonnement salle de sport

Par **titesai**, le **16/06/2014** à **21:04**

Bonjour,

Mon mari s'est inscrit dans une salle de sport ce weekend pour faire de la musculation. Avant de payer le propriétaire lui avait montrer la salle et mon mari était ravi car les principales machines dont il avait besoin pour se remettre en forme était dans cette salle. Donc il a payé et le lendemain il est allé pour la première fois s'entraîner et la catastrophe toutes les machines quasiment qu'il voulait utiliser ne fonctionnent pas et sont cassées. De plus il s'est rendu compte qu'il n y avait même pas de poids pour travailler alors que le support est la. Je voudrais donc savoir s'il peut se faire rembourser car du coup il ne peut pas du tout s'entraîner, il y a eu un peu mensonge sur le service on a présenté a mon mari des machines non fonctionnelles et il a pu s'en rendre compte qu après avoir payé malheureusement. Merci d'avance,
Louisa.